

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

N° CP/2011/527 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier - 1231
Attribution de subventions au titre du programme 2011 des RD en traverses d'agglomération (dossiers déposés en 2010)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

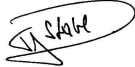
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 90 500 € aux collectivités figurant aux tableaux annexés, pour l'aménagement de RD en traverses d'agglomération
- décide d'accompagner les aménagements communaux par les travaux de chaussée correspondants.

Elle approuve par ailleurs :

- la convention-type ayant pour objet de préciser les équipements à réaliser par les communes ou groupements de communes, le programme technique des travaux et les engagements financiers des parties signataires
- la convention-type relative à l'entretien des dépendances routières du domaine public départemental situées sur le territoire des communes ou groupements de communes concernés.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à intervenir sur cette base entre le Département et les communes ou leurs groupements bénéficiaires de subventions pour des aménagements réalisés en traverses.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110704-58355-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 07/07/11